

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE 2019 / CRITÈRES DE PARTICIPATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Manifestation nationale, créée en 2000 à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication et de l'association Images en bibliothèques, **Le Mois du film documentaire** a pour but de faire connaître, de valoriser et de diffuser le film documentaire de création. Cette manifestation se déroule chaque année au mois de novembre.

Le Conseil départemental de l'Aveyron via sa médiathèque départementale (MDA) s'inscrit dans ce dispositif national depuis 2015 et propose à son réseau de bibliothèques la programmation de 18 séances de films documentaires. Pour les communes non pourvues de cinéma, la MDA sollicite l'appui de [Mondes & Multitudes](#) (association de cinéma itinérant) pour mettre en œuvre les projections. Chaque projection est assortie dans la mesure du possible de la venue d'un intervenant.

En 2019, le Conseil départemental de l'Aveyron poursuit la mise en œuvre du plan départemental de lecture publique (PDLP) en incitant la mise en réseau des bibliothèques à l'échelon de l'intercommunalité.

Aussi, la MDA ajuste son action culturelle et propose la programmation d'un ou plusieurs films documentaires en fonction de la nature des projets menés, ceux-ci devant contribuer à la collaboration de plusieurs bibliothèques municipales ou fonctionnant déjà en réseau.

A QUI S'ADRESSENT LES PROJECTIONS DE FILMS ?

Toutes les bibliothèques du département peuvent déposer un dossier d'inscription pour participer au Mois du film documentaire.

- Bibliothèques travaillant en réseaux à l'échelle de l'intercommunalité

Nouveauté

Désormais ces bibliothèques peuvent prétendre à la projection **de 1 à 5 films**.

Cette année, le Conseil départemental apportera un soutien renforcé aux réseaux de bibliothèques souhaitant organiser plus de 3 séances de films documentaires sur leur intercommunalité.

- 3 projections seront programmées aux conditions classiques (prise en charge par la MDA de l'ensemble des coûts sauf repas de l'intervenant invité et des projectionnistes de Mondes & Multitudes)
- 1 à 2 projections supplémentaires sous certaines conditions :
 - o films choisis dans la sélection L'USAGE DU MONDE et organisées durant le mois de novembre,
 - o répartition des coûts :
 - MDA : prise en charge de l'intervenant déjà invité pour d'autres projections (transport jusqu'à Rodez, rémunération, hébergement)
 - Bibliothèques : prise en charge des droits de projection, coûts éventuels liés aux projections (location salle de cinéma ou autre prestataire etc...), restauration de l'intervenant et son déplacement aller-retour depuis Rodez.

- Pour les bibliothèques municipales s'inscrivant de manière isolée

Ces bibliothèques peuvent prétendre à 1 projection dans leur commune (à condition de n'avoir jamais participé au Mois du film documentaire organisé par la MDA).

CRITÈRES DE PARTICIPATION

L'étude des dossiers d'inscription est basée sur plusieurs critères :

- La complétude du dossier d'inscription et le respect des dates butoirs
- La mise en valeur du travail en réseau des bibliothèques en lien avec ces projections (réseau constitué ou collaboration entre plusieurs bibliothèques d'une même intercommunalité)
- La qualité des actions envisagées pour faire résonner les films sur le territoire (actions de médiation, richesse des partenariats)
- L'implication des bibliothécaires dans les actions de médiation et lors des soirées de projection (animation des rencontres avec les intervenants qui accompagnent les films ...)
- Pour les bibliothèques municipales souhaitant s'inscrire de manière isolée, ne jamais avoir participé au Mois du film documentaire avec la MDA
- La limite des 18 projections (hors séances supplémentaires) prises en charge par le Conseil départemental durant le mois de novembre

COMMENT PARTICIPER ?

Le 7 février 2019 une sélection de films documentaires intitulée L'USAGE DU MONDE est présentée aux bibliothécaires au centre culturel de Rodez. Cette sélection, proposée par Federico Rossin, critique, historien des images et programmateur, sera consultable à partir du 8 février 2019 sur le [portail de la MDA](#).

Pour participer au Mois du film documentaire, l'inscription est obligatoire. En fonction du type de bibliothèque que vous représentez, un dossier d'inscription spécifique est téléchargeable à partir du 8 février 2018 sur le portail (<http://mediatheque.aveyron.fr>). Il est à compléter et à retourner à la MDA avant le 26 avril 2019.

Aucun dossier parvenu au-delà de cette date ne sera accepté.

LA MDA A VOS COTES

La MDA s'engage à accompagner les bibliothèques qui participent au Mois du film documentaire.

Votre [référént de territoire](#) sera votre interlocuteur privilégié dans la construction de votre action pour :

En amont des projections :

- Mettre à disposition des liens de visionnage (sous réserve de disponibilité) afin de regarder en intégralité les films qui vous intéressent
- Proposer une sélection de documents en lien avec la thématique des films choisis
- Organiser la venue des intervenants pour échanger avec le public à l'issue des projections
- Fournir les supports de communication permettant de faire la promotion de la projection
- Mettre en lien l'association Mondes et Multitudes avec les bibliothèques pour les questions techniques liées aux projections, le cas échéant.

Les jours des projections :

- Accompagner les intervenants jusqu'aux lieux des projections
- Etre présent lors des projections
- Assurer les échanges entre les intervenants et le public (si la bibliothèque ne peut le faire)

COMMUNICATION

Le Conseil départemental de l'Aveyron prendra en charge l'édition d'un programme et la conception des autres supports de communication.

Important

Un accusé de réception de votre dossier d'inscription vous sera envoyé dès réception de celui-ci.

Vous vous engagez à faire valider ce dossier par votre collectivité de tutelle.

Que votre dossier soit retenu ou refusé, **une confirmation** vous sera envoyée par courriel **début juin**.

Une **convention** entre le Conseil départemental et votre collectivité de tutelle officialisera alors ce partenariat.

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

CAS 1

Vous êtes un réseau intercommunal ou un groupe de bibliothèques municipales d'une même intercommunalité

LA PROPOSITION DE LA MDA

- La projection de 1 à 5 films documentaires durant le mois de novembre 2019 dans différentes communes de mon intercommunalité. Ces films seront choisis dans la sélection L'USAGE DU MONDE proposée par Federico Rossin.
- L'accueil d'un intervenant (réalisateur, artiste...) en lien avec les films choisis à l'issue des projections, pour un échange avec le public (sous réserve de disponibilité des intervenants pressentis).

VOTRE ENGAGEMENT

Chacun des réseaux ou groupes de bibliothèques retenus s'engage à s'impliquer dans la manifestation selon les modalités suivantes :

- **CHOISIR UN REFERENT POUR MON TERRITOIRE**

Si vous êtes un réseau intercommunal, c'est la personne en charge de la coordination du réseau qui est le référent privilégié de la MDA pour la construction de cette action.

Si vous êtes un groupe de bibliothèques d'une même intercommunalité, vous devez désigner une bibliothèque qui sera le référent de la MDA pour la construction de cette action sur votre territoire.

La personne référente devra :

- Remplir le dossier d'inscription, en collaboration avec les bibliothécaires partenaires, en motivant les choix de films et en valorisant les actions de médiation qui seront mises en œuvre à l'échelle de l'intercommunalité
- Veiller à l'implication des bibliothèques partenaires
- Se faire le relais auprès de ces bibliothèques des informations transmises par la MDA

- **VOUS IMPLIQUER DANS LA MANIFESTATION**

En amont de la projection :

- Visionner l'intégralité des films qui seront projetés (sous réserve de disponibilité des liens de visionnage)
- Imaginer et concevoir des actions permettant de valoriser la programmation des films documentaires à l'échelle de l'intercommunalité
- Mettre en avant dans les bibliothèques une sélection de documents en lien avec les films choisis
- Diffuser le plus largement possible les supports de communication fournis par la MDA

Les jours des projections :

- accueillir les intervenants à leur arrivée (équipe de projectionnistes selon votre choix de projection et intervenant invité en lien avec le film)
- prendre en charge les repas de ces intervenants
- accueillir le public et l'installer
- Prévoir un temps convivial (pot d'accueil ou verre de l'amitié)
- Mettre en avant la bibliothèque sur le lieu de la projection : présence de l'équipe lors de la projection, édition d'une bibliographie, tables thématiques regroupant des documents en lien avec les films...
- Dans la mesure du possible, assurer l'échange entre l'intervenant et le public

Pour les séances supplémentaires, en plus des conditions ci-dessus :

- Prendre en charge le transport de l'intervenant depuis Rodez (aller-retour)
- S'acquitter des droits de projection
- Prendre en charge les conditions techniques de la projection (location de salle de cinéma, prestation cinéma itinérant, matériel de projection ...)

Après la projection :

- Remplir le questionnaire d'évaluation qui vous sera transmis, pour permettre à la MDA d'enrichir et d'améliorer l'action qu'elle vous propose.

CAS 2 / BIBLIOTHEQUE ISOLEE

Vous êtes une bibliothèque municipale n'ayant jamais participé au Mois du film documentaire avec la MDA

LA PROPOSITION DE LA MDA

- La programmation d'un film documentaire durant le mois de novembre 2019 dans ma commune. Ce film sera choisi dans la sélection L'USAGE DU MONDE proposée par Federico Rossin.
- L'accueil d'un intervenant (réalisateur, artiste...) en lien avec le film choisi à l'issue de la projection, pour un échange avec le public (sous réserve de disponibilité des intervenants pressentis)

VOTRE ENGAGEMENT

Pour participer au Mois du film documentaire, la bibliothèque doit :

- Choisir 3 films documentaires dans la sélection L'USAGE DU MONDE
- Remplir le dossier d'inscription en motivant les 3 choix de films et en valorisant les actions de médiation qui pourraient être mises en œuvre en lien avec chaque film
- Veiller à l'implication de l'équipe de la bibliothèque dans ce projet

En amont de la projection :

- Visionner l'intégralité du film qui sera projeté (sous réserve de disponibilité des liens de visionnage)
- Imaginer et concevoir des actions permettant de valoriser la programmation du film choisi à l'échelle de votre commune
- Mettre en avant dans votre bibliothèque une sélection de documents en lien avec le film choisi
- Diffuser le plus largement possible les supports de communication fournis par la MDA

Le jour de la projection :

- Accueillir les intervenants à leur arrivée (équipe de projectionnistes selon votre choix de projection et intervenant invité en lien avec le film)
- Prendre en charge les repas de ces intervenants
- Accueillir le public et l'installer et dans la mesure du possible, assurer l'échange entre l'intervenant et le public
- Assurer un mot d'accueil à l'introduction de la soirée et prévoir un temps convivial (pot d'accueil ou verre de l'amitié)
- Mettre en avant la bibliothèque sur le lieu de la projection : présence de l'équipe, tables thématiques regroupant des documents en lien avec les films...

Après la projection :

- Remplir le questionnaire d'évaluation qui vous sera transmis, pour permettre à la MDA d'enrichir et d'améliorer l'action qu'elle vous propose.